

CRITIQUE LITTÉRAIRE ET DISCOURS DE SPÉCIALITÉ¹

Abstract: *Literary criticism represents one major part of the disciplines studying literature. It has raised many debates regarding its position as scientific discipline in opposition to so-called "true" scientific disciplines such as mathematics, physics etc. Nevertheless, literary criticism has its particularities and its degree of specialization differs from one author to another, from one direction to another. It has particular characteristics which rely it to specialized discourse and make it difficult to understand by the non specialists.*

Keywords: *French literary criticism, specialized texts, specialized language, autonomous discipline.*

Introduction

Aux temps modernes, la critique a été associée à un terme comme raison, du point de vue théorique et pratique, mais si l'on retrace ses significations dès l'Antiquité, nous pouvons trouver le sens de discerner, de trancher et finalement de juger. La critique littéraire comme discipline autonome se trouve dans le centre d'un débat surtout au XX^e siècle, lorsqu'elle réclame son statut comme discipline autonome, fonctionnant sur des critères précis et se réjouissant d'un appareil conceptuel rigoureux. Pensons par exemple à un Fontanier, à un Genette, à un Barthes, à un Durand, à un Bremond, aux membres du Groupe μ , qui ont produit de véritables recherches dans le domaine littéraire aboutissant à des ouvrages véritables chefs d'œuvre pour la littérature de spécialité.

Evidemment, les nouvelles directions de la critique littéraire française au XX^e siècle et son développement ultérieur ont mené à un essor des traductions dans ce domaine. Les problèmes de traduction qu'un tel type de discours peut soulever relèvent de la complexité phrastique, de la spécialisation des termes, de leurs acceptions parfois différentes d'une école critique à l'autre, d'un auteur à l'autre. Il est juste le fait que la critique littéraire recourt au registre élevé de langue et a ses propres caractéristiques qui déterminent son inclusion parmi les discours de spécialité. Même si son objet d'étude est la littérature, la critique n'est pas quand même son égal. La critique se sert d'un discours, des concepts, d'une terminologie particuliers, sans lesquels on ne pourrait pas aujourd'hui soumettre les œuvres littéraires à une analyse autre que celle traditionnelle. Pour ce faire, nous nous sommes proposé d'analyser quelles sont les caractéristiques des langues de spécialité afin de pouvoir identifier quels traits fonctionnent aussi dans le cadre du discours critique, sous réserve de ne pas pouvoir classifier la critique en tant que telle vu son côté parfois philosophique, parfois littéraire. Il est certes que son statut reste encore ambigu, mais les auteurs de critique littéraire ont senti le besoin de tracer leur chemin, de s'intégrer dans une lignée, de systématiser leur recherches, de s'emparer d'un appareil conceptuel et analytique propre.

Définir les langues de spécialité

Nous pouvons déceler plusieurs appellations à ce propos : « langue(s) de domaines », « langue(s) de spécialité », « langue(s) spécialisée(s) », « sous-codes », « métalangages », « codes spécialisés », « technolèctes », « microlangues », « langues à objectifs spécialisés », « langues de spécialisation » (Scarpa, 2010 : 1). Nous préférons

¹ Irina Durdureanu, Université « Al. I. Cuza » de Iași, Roumanie, irina.durdureanu@yahoo.com.

celle de « langues de spécialité », la plus fréquemment utilisée (Cf. Cortelazzo *apud* Scarpa, 2010 : 2). Selon Roald (2006 : 199), la langue de spécialité « dénote l'ensemble des facteurs linguistiques et pragmatiques en œuvre pour former le discours produit par les domaines de spécialité (univers de discours). » D'après Delisle *et alii* (1999 : 49), elle serait un « sous-système qui comprend la “terminologie” et les moyens d'expression propres à un domaine de spécialité ». Nous observons de cette définition qu'une langue de spécialité ne signifie pas seulement une question de terminologie mais elle suppose aussi des particularités syntaxiques et grammaticales.

D'autres chercheurs définissent les langues de spécialité par rapport à la langue commune ou générale. Par exemple, Cabré (*apud* Mihalovics, 2001 : 109) affirme à cet égard que « Entre la langue générale et les langues de spécialité, il existe une différence de degré plutôt que de nature ». Cabré (1999 : 56) remarque de nouveau le fait que les langues de spécialité sont utilisées d'une manière consciente et volontaire par rapport à la langue commune, les gens devenant aussi plus soucieux quant à son utilisation. Voyons une autre définition : « Par langue de spécialité, on entend une variété fonctionnelle d'une langue naturelle, dépendant d'un secteur de connaissances ou d'une sphère d'activité spécialisée, utilisée, dans sa totalité, par un groupe de locuteurs plus restreint que la totalité des locuteurs de la langue naturelle dont la langue de spécialité est une variété, pour répondre aux besoins de communication (de prime abord à leurs besoins de référence) du domaine de spécialité en question. » (Cortelazzo *apud* Scarpa, *idem* : 2). Conformément à cette définition, chaque domaine développe sa propre spécificité et jouit de sa propre « spécialité » en fonction des « besoins de communication » de son utilisateur.

Nous pouvons mettre en évidence le caractère formalisé et codifié des langues de spécialité, employées à des buts précis dans des situations de communication (production et réception) appropriées. Comme le consigne Ladmiral (2005 : 97), il est parfois nécessaire de dépasser la dichotomie texte littéraire – texte technique de sorte que l'on prenne en considération l'aspect dualiste d'un texte, qui peut être technique et littéraire à la fois. Par conséquent, nous pouvons inclure la critique dans la catégorie de langues de spécialité, puisqu'elle a sa propre spécificité selon chaque auteur ou école critique et elle utilise un vocabulaire qui n'est pas transparent pour les non spécialistes.

En se référant à la traduction d'un tel type de texte, Gambier (2009 : 12) élabore un tableau très bien structuré qui compare les deux types de traduction (littéraire et non littéraire) qui peuvent découler lors du passage d'un texte d'une langue dans une autre, quelle que soit son appartenance :

	TRADUCTIONS DITES LITTÉRAIRES	TRADUCTIONS DITES NON LITTÉRAIRES
1	Enrichissent l'héritage culturel et se donnent/se vendent comme telles (la traduction littéraire est aussi un business).	Servent des besoins (souvent matériels), représentent le plus gros volume des traductions au quotidien.
2	Sont une fin en soi (produit final). Le texte littéraire est auto-référentiel, existe de et par sa lecture et sa place dans le polysystème ou héritage culturel auquel il appartient. Il privilégie les fonctions expressive, poétique ; il se veut détacher des	Sont un moyen en vue d'agir, de faire du commerce, d'établir une relation d'affaires, de faire fonctionner une machine, etc. (produit intermédiaire). Le texte non littéraire porte sur, réfère à quelque chose qui lui extérieur; il répond à des normes/conventions de présentation,

	exigences de l'ici et du maintenant.	de réception; insiste sur la fonction référentielle; il est liée aux contingences de sa production.
3	Sont «subordonnées» à un «original» (le traducteur interprète un auteur). Portent souvent sur des livres (objets culturels).	«Egalent» le texte de départ (le traducteur vise un groupe cible). Portent plutôt sur des textes (objets volatils).
4	Sont souvent le fait d'«amateurs» plus ou moins «éclairés» (jusqu'à l'écrivain).	Réclament des gens qualifiés avec le sujet traité (jusqu'à la traduction réalisée par un expert de ce sujet).
5	C'est un travail solitaire.	Impliquent souvent une certaine division du travail, un travail de groupe.
6	Le traducteur signe.	Le traducteur reste anonyme, comme s'il n'avait aucune responsabilité sur l'«efficacité» du texte traduit).
7	Il est payé selon un contrat, par honoraire et/ou droits d'auteur.	Il est salarié ou indépendant, payé à la page, au mot, à l'heure.
8	Il engage sa subjectivité, peut faire des contresens, peut omettre, transformer à la demande ou pas de l'éditeur – sans que la réception de la traduction soit remise en cause (on peut toujours retraduire).	Toute distorsion du message peut avoir des répercussions pratiques, légales.
9	Ces traductions ne supposent pas de connaissances particulières.	Ces traductions exigent des connaissances encyclopédiques et terminologiques et leur mise à jour.

Nous observons les différents mécanismes qui se trouvent au-dessous tout processus traduisant, ce qui nous mène à affirmer que les stratégies de traduction des textes littéraires sont différentes de celles des textes scientifiques. Les stratégies de traduction utilisée dans le cas du discours critique sont utilisées de sorte qu'elles transmettent en premier lieu le message, comme dans les textes de spécialité. La primauté de l'information est préservée dans ce type de discours, suite à l'analyse faite sur quelques ouvrages appartenant à des auteurs comme Poulet, Mauron, Genette, Barthes, Bremond, Kristeva, le Groupe μ traduits en roumain. Nous suivons toujours Gambier (idem : 13) qui affirme qu'un texte scientifique « peut suivre des conventions strictes jusqu'à l'académisme ou la langue de bois la plus évidente ou s'en détacher en partie, grâce à sa phraséologie, à ses références, à son intertextualité. », quel que soit son degré de spécialité. Les mécanismes de la traduction ont prouvé ces affirmations, puisque les traducteurs n'ont pas joui d'une très grande liberté en matière de stratégies de traduction, en préférant les calques, les traductions littérales, voire les emprunts. Ce qui est spécifique pour les textes à dominante informative, où le message est mis sur le premier plan, quelque spécialisé que soit le texte. Binon (1999 : 40) considère aussi que la plus évidente caractéristique des langues de spécialité est une syntaxe réduite et un vocabulaire spécialisé. Lerat (1995 : 11), quant à lui, affirme qu'une langue de spécialité relève toujours du français mais en même temps c'est

un vecteur de savoirs et de savoir-faire. Dans ce qui suit, nous nous proposons de voir comment ces affirmations fonctionnent pour la critique littéraire française.

Critique et langue de spécialité

La critique dispose d'une terminologie spécifique, sans laquelle toute démarche critique serait impossible. Dès le siècle précédent, la critique était considérée comme une discipline scientifique malgré son objet d'étude, la littérature, par les fonctions qu'elle détient : analytique, axiologique, normative et esthétique (Bogdan-Dascălu, 1981 : 9). En ce qui concerne son langage, il y a des disciplines qui apparaissent sans avoir un langage préétabli, ce qui nécessite la création de termes nouveaux qui soutiennent les idées de leurs auteurs. Miclău considère qu'il y a deux grands niveaux dans les langues de spécialité, à savoir la langue de la technique et la langue des sciences. Si la première est essentiellement référentielle, du point de vue sémantique, et que ses unités renvoient à des référents concrets, généralement des objets, par exemple des outils, des instruments, toutes sortes de machines, d'installations, etc., les unités de la langue des sciences sont plutôt abstraites. Par conséquent, des particularités grammaticales se dessinent ainsi, puisque la langue de la technique préfère le sujet inanimé, certaines classes de verbes, tandis que le discours scientifique préfère l'articulation logique. Durieux (1996-97 : 100) affirme que les langues de spécialité empruntent souvent des éléments de la langue commune, ce qui peut mener à la difficulté de faire la distinction entre « (1) unités lexicales courantes avec les acceptions approximatives et polysémiques habituelles et (2) termes spécifiques avec la couverture conceptuelle strictement bornée correspondante tendant vers la monoréférentialité. » Prenons comme exemple les rôles narratifs développés Bremond, dont les principaux sont l'agent et le patient : *Patient exposé à un processus de modification ou de conservation*, *Le patient non pourvu d'information concernant son état*, *Patient affecté (d'un processus de modification ou de conservation) par l'intervention d'un agent*, (Bremond, 1973 : 139-147), etc. La liste continue sur quelques pages dans son ouvrage. Les taxinomies de Bremond, dont les concepts sont parfois introduits par l'auteur lui-même ou empruntés à la langue commune (on énumère quelques rôles comme l'influenceur, l'interdicteur, le donneur de permission, le piègeur, l'informateur, le dissimulateur, le séducteur, l'intimidateur, l'obligateur), illustre la complexité du discours.

Nous devons préciser le fait que le texte scientifique est caractérisé aussi par la présence des tableaux, des schémas, des graphiques. La critique littéraire n'y fait pas exception :

« [D E¹_{neg} F_{neg}]
d⁷ E⁷ F⁹ » G⁴ (Bremond, idem : 23)

L'auteur précise aussi la légende de cette formule presque mathématique :

« D : rencontre avec le donateur éventuel

E¹_{neg} : passation d'un test avec résultat négatif

F_{neg} : non transmission de l'auxiliaire magique

[...]

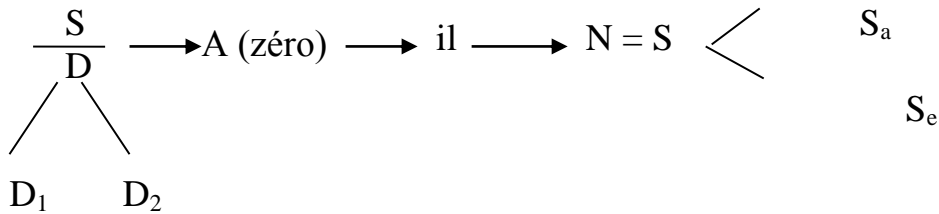
d⁷ : situation critique du donateur sans imploration [...]

E⁷ : secours, grâce accordée [...]

F⁹ : le donateur offre ses services

G⁴ : indication de route à suivre » (ibidem)

Nous donnons encore un exemple : *Séméiotiké : Recherches pour une sémanalyse*, où J. Kristeva (1969 : 96) présente le schéma de la mutation de la constitution du personnage, qui permet la disjonction de S en S_a (sujet de l'énonciation) et S_e (sujet de l'énoncé) :



Le célèbre Groupe μ liégeois offre une autre approche de la littérature. La terminologie qu'il propose est accablante : il établit quelques niveaux d'analyse des métaboles (les métalogismes, les métasémèmes, les métataxes, les métaplasmes), en s'appuyant sur des opérations d'adjonction, de suppression, d'adjonction-suppression et de permutation. En plus, à partir du concept d'isotopie emprunté de physique, le Groupe développe les concepts d'isoplasmie, isotaxie, isosémie et isologie. Il recourt aussi à des formules et au style mathématique : « Les réévaluations qu'on y observe y sont complexes. Soit en effet la suite $a + a_1 + a_2 + a_3 \dots a_{n-2} + a_{n-1} + a_n$. On peut considérer qu'une réévaluation de a_3 en relecture est rétrospective, puisqu'elle tient compte de $a_4 + a_5 + \dots + a_{n-1} + a_n$. Mais on peut aussi dire qu'elle est proversive si l'on estime que la relecture de $a + a_1 + a_2 + a_3$ constitue une nouvelle série où $a = a_{n+1}$, $a_2 = a_{n+2}$, $a_3 = a_{n+3}$ et ainsi de suite. » (Groupe μ , 1977 : 102).

Les taxinomies sont inhérentes dans un texte de spécialité. Par exemple, Durand parle, dans *Les structures anthropologiques de l'imaginaire* (1963) de symboles classifiés en plusieurs groupes, par exemples « symboles thériomorphes », « symboles nycomorphes », « symboles catamorphes », « symboles de l'inversion », « symboles diaïrétiques », « symboles ascensionnels », etc. Ou lorsqu'il parle de *Spaltung bleulérienne*, *Denkpsychologie*, *Weltanschauung*, *though-minded*, *l'Einführung*, *Lustprinzip*, *prânâyâma*, *nâdi*, *dhâuti*, *ânuiksakî*, *dhikr*, *Kalévala*, nous pouvons observer une autre caractéristique : l'emploi des termes étrangers, ce qui rend la compréhension beaucoup plus difficile.

Il est évident donc que le discours critique repose sur des concepts considérés parfois connus (superficiellement, à notre avis, parce que les auteurs définissent très clairement leur contenu notionnel) : *récit*, *histoire*, *écart*, *différence*, *écriture*, etc. Le discours critique ne s'adresse pas au public méconnaisseur de la problématique traité dans tel ou tel ouvrage, puisque l'on ne peut pas tout simplement simplifier la complexité du texte, qu'elle soit lexicale, syntaxique, culturelle, parce que parfois elle peut représenter le « style » de l'auteur (pensons à Barthes, Genette, Durand, Todorov). Cela s'applique aux textes informatifs en général. Selon Iosifescu, qui signe l'Introduction à l'édition roumaine de *Rhétorique générale* du Groupe μ , (1974 : X), l'ouvrage en question est très concentré et rigoureux en ce qui concerne l'expression.

Il est vrai que l'objet d'étude de la critique est la littérature, mais l'appareil conceptuel dont elle se sert est complexe est diversifié, voire hétérogène, variant en fonction de l'approche de chaque école critique ou même de chaque critique, de sorte que l'on ne peut pas parler d'une démarche tout à fait commun pour tout discours critique. Un

certain terme peut avoir un certain sens chez un critique seulement, tout comme Derrida définit exhaustivement son acception du concept de *différance*. Si nous citons quelques exemples tels *récit, histoire, narration, narration hétérodiégétique, narration homodiégétique, mythe personne, figures de diction, figures zéro, figures de pensée, temps extérieur, temps circulaire, introversion régressive, régression réversible, métaplasmes, métataxes, métasémèmes, degré de cohérence isotopique, allotopie, hyperisotopie, lecture tabulaire, etc.*, la problématique de la critique littéraire dépasse le niveau du langage commun et oriente le lecteur vers une relecture inédite du texte littéraire.

Il est vrai qu'au sein de la critique littéraire il n'y a pas de style unique. La critique dans sa totalité est très vaste, de sorte qu'un Barthes soit très différent d'un Bremond, par exemple. Néanmoins, le discours de n'importe quelle orientation critique est caractérisé par la concision des concepts, l'objectivité de l'expression, voire l'impersonnalité du style. *Grosso modo*, tout discours de spécialité a comme but principal, comme l'affirme L'Homme (2011 : 30-31), de transmettre des informations, d'élaborer des hypothèses, de présenter une méthodologie, en s'adressant à des spécialistes. Vu que la critique que nous avons proposée pour l'analyse, à savoir la critique de la deuxième moitié du XX^e siècle français, où son développement était au comble et dont la rigueur de l'analyse, la conceptualisation accrue, la méthodologie bien établie, les directions nouvelles de recherches sont évidentes, elle dépasse le biographisme des siècles précédents et s'efforce de devenir une discipline à part entière.

Conclusions

La critique littéraire ne peut pas être perçue comme un texte destiné au grand public, nous l'avons vu. Mais elle ne peut être non plus réduite à une terminologie, à un enchaînement de concepts, définition, tableaux, etc. Leur pourcentage diffère d'un auteur à l'autre, d'une direction critique à l'autre. Sa compréhension nécessite un bagage cognitif antérieur, une connaissance de la problématique envisagée, du contexte de production du texte, de l'affiliation théorique de son auteur. L'Homme (2011 : 31) met très bien le point : la langue de spécialité est « sous-ensemble linguistique comprenant l'ensemble des moyens d'expression (lexicaux, morphologiques, syntaxiques et stylistiques), utilisés la plupart du temps par un groupe de spécialistes, à l'intérieur d'un domaine du savoir humain ».

Nous devons donc reconnaître à la critique littéraire son statut comme discipline autonome par son langage, qui jouit d'un degré de spécialisation variable, si nous pensons à des auteurs comme Genette, Poulet, Mauron, Barthes, Bremond, Kristeva, le Groupe μ . Chacun propose une approche inédite, une terminologie spécifique dans l'analyse du texte littéraire. Le caractère conceptuel de la critique littéraire ne peut pas être contesté, et selon Frye (25), il est nécessaire de donner à la critique son statut propre de science. Il précise que non pas une science au sens des sciences physiques ou mathématiques, mais plutôt au sens des sciences sociales. Encore ne fois on assiste à une hésitation par rapport au statut scientifique de la critique littéraire, due à la difficulté d'intégrer à côté des sciences une discipline qui étudie la littérature. Le syntagme « science de la littérature », qui comporte deux termes épistémologiquement opposés, suscite encore des débats vu l'objet même de l'étude, la littérature. Quand même, elle dépasse le niveau empirique et repose sur une conceptualisation complexe et véridique qui assure une analyse plus profonde du texte littéraire dans sa totalité.

Bibliographie

- Binon, J., Verlinde, S., 1999, « Langue(s) de spécialité(s) : mythe ou réalité ? Lexicographie et “langue(s) de spécialité(s)” », *Romanesque*, n° 1, 40-46.
- Bogdan-Dascălu, 1981, *Critica – limbaj secund*, Facla, Timișoara.
- Bremond, C., 1973, *Logique du récit*, Paris, Seuil.
- Cabré M. T., 1999, *Terminology. Theory, Methods and Applications*. Edited by J.C.Sager, transl. by J.A. DeCesaris, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Delisle J., Lee-Jahnke H., Comier M.C. (eds.), 1999, *Terminologie de la traduction*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Durand, G., 1963, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, PUF.
- Durieux, C., 1996-97, « Pseudo-synonymes en langue de spécialité », *Cahier du CIEL*, 89-114.
- Frye, N., 1972 *Anatomia criticii*. Traducere de Domnica Sterian și Mihai Spăriosu. Prefață de Vera Călin. Univers, București.
- Gambier, Y., 2009, « Les traducteurs créateurs : des spécialistes ou des professionnels ? » *Les actes du Colloque international Théorie, pratique et didactique de la traduction spécialisée, Craiova, 28-29 mai 2009*, Paris, Union latine, 9-24.
- Groupe μ, 1970, *Rhétorique générale*, Paris, Larousse.
- Groupe μ, 1977, *Rhétorique de la poésie. Lecture linéaire, lecture tabulaire*, Bruxelles, Complexes.
- Ladmiral J.-R., 2005, « Formation des traducteurs et traduction philosophique », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 50, n° 1, 96-106.
- Lerat, P., 1995, *Les langues spécialisées*, Paris, PUF.
- L'Homme, M.-C., 2011, « Y a-t-il une langue de spécialité ? Points de vue pratique et théorique », *Langues et linguistique*, numéro spécial *Journées de linguistique*, 26-33.
- Mihalovics A., 2001, « Quelques traits caractéristiques des documents diplomatiques », *Revue d'Etudes Française*, n° 6, 109-118.
- Scarpa F., *La traduction spécialisée. Une approche professionnelle à l'enseignement de la traduction*, 2010, Trad. et adap. par M.A. Fiola. Ottawa, Presses Universitaires d'Ottawa.